

Roche Diagnostics Belgium
27 mars 2020

Déclaration de Roche Diagnostics sur l'approvisionnement des tests et du matériel de dépistage du SARS-CoV-2

Roche comprend l'immense demande mondiale de nouveaux tests de dépistage du coronavirus à la suite de la déclaration de l'Organisation mondiale de la Santé concernant la pandémie.

Nous avons dès lors mis au point le premier test de dépistage ultrarapide du SARS-CoV-2 et avons obtenu, également très rapidement, l'autorisation des organismes de réglementation du monde entier voici deux semaines. Nous avons encore augmenté la production et travaillons 24 heures/24, 7 jours/7, afin de fournir autant de tests que possible. Des millions de ces nouveaux tests ultrarapides ont été mis à disposition dans divers pays, et pas seulement en Italie ainsi que l'ont affirmé, à tort, certains médias belges.

Plusieurs médias belges ont également rapporté que Roche Diagnostics Pays-Bas ne fournissait pas suffisamment de matériel de test aux laboratoires et ont demandé à Roche de publier la recette d'un réactif appelé solution tampon de lyse.

Nous affirmons clairement que cette histoire ne reflète pas la réalité. À l'heure actuelle, nous ne pouvons pas confirmer la pénurie de solution tampon de lyse de Roche. Le tampon de lyse proprement dit n'est pas couvert par un brevet. Quoi qu'il en soit, Roche ne garantit pas la sécurité et la fiabilité de la qualité et des résultats des tests si les réactifs nécessaires pour le test sont fabriqués hors de notre propre réseau de production ou des sites de production qualifiés avec lesquels nous travaillons déjà. La sécurité et la fiabilité de nos composants ont été approuvées par les autorités de réglementation.

De son côté, Roche continue de s'engager à fournir ses tests de dépistage du coronavirus dans les régions où ils peuvent être d'une efficacité immédiate. Les tests seront expédiés depuis nos sites de production vers les endroits disposant d'une infrastructure appropriée et où ils peuvent débiter sans délai.

Heureusement, de plus en plus d'autres entreprises proposent et fournissent désormais également des tests. Bien que ces tests soient une réponse significative à l'urgence du coronavirus, la demande de tests (et du matériel de soins de santé complémentaire) dépassera l'offre dans un avenir proche. Alors que le taux d'infection continue d'augmenter, tous les systèmes de soins de santé doivent développer une stratégie de définition des priorités en ce qui concerne les tests médicaux, les fournitures et les traitements, ainsi qu'une approche globale de gestion de l'augmentation de la population de patients, tout en protégeant les professionnels des soins médicaux. Notre recommandation, sur laquelle nous insistons, est la suivante : utilisez les tests disponibles uniquement pour un dépistage chez les personnes qui présentent des symptômes évidents.

À travers le monde, l'industrie, les clients, les organisations à but non lucratif, les gouvernements et les organismes de réglementation collaborent de manière intense pour s'assurer que, là où nous le pouvons, nous apportons notre soutien afin de contenir le coronavirus. D'une part, en testant les personnes infectées et, d'autre part, en développant des médicaments qui aident les patients atteints du COVID-19.



C'est également ce que fait Roche en Belgique. Pour faire face à l'épidémie, un effort unifié de tous les acteurs du système de soins de santé est indispensable, ainsi que l'a déclaré la taskforce du gouvernement. Roche s'engage à soutenir les autorités et experts belges dans la lutte contre l'épidémie de COVID-19 et à accélérer la capacité de réalisation des tests.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Christel Van Weert via christel.van-weert@roche.com.